

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## 27 mai 2021

---

Réseau postal

## La future filiale en partenariat de Bercher s'installera dans l'épicerie L'Alimenterie

Dès le 11 octobre 2021, les habitantes et habitants de Bercher pourront effectuer leurs transactions postales auprès de la filiale en partenariat installée au sein du magasin d'alimentation L'Alimenterie, situé au cœur de la localité et à deux pas de l'actuel office de poste. La clientèle profitera ainsi d'horaires d'ouverture attrayants et étendus.

Aujourd'hui, avec l'évolution du monde numérique, les personnes sont de moins en moins nombreuses à se rendre aux guichets postaux, privilégiant les prestations postales en ligne. La filiale traditionnelle de Bercher n'échappe pas à cette tendance : depuis ces dix dernières années, le dépôt des lettres est en forte baisse de 62% et le traitement des versements ainsi que le retrait des envois avisés affichent tous deux un recul de 44%. Avec la volonté de continuer à assurer une présence sur le territoire communal tout en élargissant largement ses horaires, la Poste a choisi d'implanter sa future filiale en partenariat dès le 11 octobre 2021 au sein de l'épicerie L'Alimenterie, sise Chemin du Sau 1.

### Des horaires d'ouverture élargis

La mise en place d'une filiale en partenariat, idéalement située au cœur de Bercher et à deux pas de l'actuel office de poste, permettra de ne pas bousculer les habitudes de la clientèle. Cette dernière pourra dès lors continuer à réaliser ses opérations postales, tout en effectuant ses achats auprès d'un commerce de proximité. Les clients pourront notamment effectuer leurs versements au moyen de la PostFinance Card ou d'une carte de débit bancaire, ou opérer des retraits au moyen de la PostFinance Card. Ils bénéficieront en outre d'horaires d'ouverture attrayants et cela 7j/7, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h15 et de 15h00 à 18h30, ainsi que le samedi et le dimanche de 7h30 à midi.

Les personnes souhaitant effectuer leurs versements en espèces pourront le faire sur le pas de leur porte, directement auprès du facteur, en s'inscrivant préalablement auprès du Contact Center de la Poste ou d'une filiale postale. Une possibilité tout particulièrement avantageuse et intéressante pour les personnes âgées et à mobilité réduite.

### Une solution locale

Il s'agit dès lors d'une situation idéale et d'une solution locale. De plus, les cases postales seront maintenues à leur emplacement actuel.

Afin de définir une solution alternative et efficace à la situation actuelle, tout en se souciant des besoins de la population, des entreprises et des commerçants, les représentants régionaux de la Poste se sont entretenus constructivement avec les autorités communales de Bercher.

### Renseignements

Tiziana Boebner

Responsable communication pour les cantons de Vaud et Fribourg

[tiziana.boebner@post.ch](mailto:tiziana.boebner@post.ch)

058 341 27 02 ou 076 459 84 31